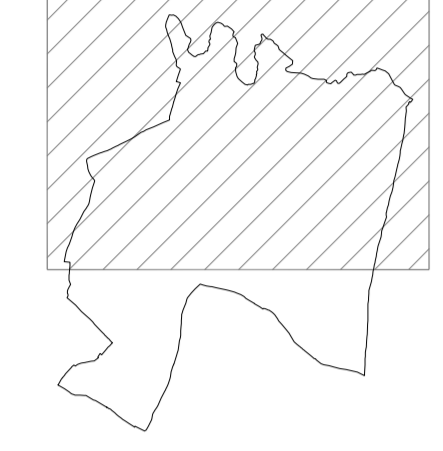


CARTE COMMUNALE

Plans de zonage
Plan 1. Nord de la commune

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire "Val de Gâtaine"
pour approbation intercommunale en date
du 13 Novembre 2018
Le Président, M. Jean-Pierre RIMBEAU

Plan n°1



Échelle : 1/5 000

CARTE COMMUNALE	PRESCRIPTION	APPROBATION (INTERCOMMUNALE)	APPROBATION PRÉFECTORALE
Élaboration	22/05/2002	04/04/2003	11/12/2003
Révision	27/03/2018	13/11/2018	

Bureau d'études PARCOURS
Bureau d'études PARCOURS
Maitrise d'œuvre / Urbanisme, Infrastructure, Paysage, Environnement
27 rue de Fabronville - 79 500 MELLE - Tél : 05 49 27 05 12 - Fax : 05 49 27 05 29
E-mail : contact@parcours-ingenierie.fr

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

- Limite de zone
- ZU Zone urbaine
(zone où toutes les constructions sont autorisées)
- ZUe Zone urbaine économique
(zone réservée à l'implantation d'activités économiques)
- ZNC Zone non-construcible
(zone où les constructions ne sont pas autorisées, à l'exception de l'adaptation,
la réfection ou l'extension de constructions existantes ; à l'exception des
constructions et installations nécessaires à des équipements d'intérêt collectif,
à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources
naturelles)

SERVITUDES D'URBANISME

Prescriptions sonores relatives aux infrastructures de transport
(Arrêtés Préfectoraux des 06 Février et 30 Octobre 2015)
Secteur de 250 mètres de part et d'autre de l'emprise de l'autoroute A83
Secteur de 100 mètres de part et d'autre de l'emprise de la RD 744

GESTION DES RISQUES

- Cavité souterraine, risque d'affaissement

